

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit, durant l'année scolaire 2023-2024, votre/vos enfant(s) dans l'un des accueils collectifs de mineurs (accueil périscolaire et centre d'accueil éducatif et de loisirs) animés par les Centres d'animation de Bordeaux. **Pour l'année scolaire 2024-2025, les modalités d'inscription changent.**

Afin d'assurer le meilleur service possible, la ville de Bordeaux et l'ensemble des associations gestionnaires de ces accueils ont établi conjointement des **critères de priorisation pour l'attribution des places disponibles en centre d'accueil éducatif et de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires.**

Les inscriptions seront ouvertes le mercredi 15 mai 2024 et nous vous invitons à déposer votre dossier d'inscription à l'accueil du centre d'animation ou de l'envoyer par courriel. Nous attirons votre attention sur le fait que **le dépôt ou l'envoi d'un dossier ne vaut pas inscription définitive** de votre/vos enfant(s). Une commission ad hoc se réunira par centre d'animation à la fin de la période de retour des dossiers pour examiner l'ensemble des souhaits d'inscriptions émis et déterminer l'attribution des places disponibles en fonction des critères de priorité établis.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec votre centre d'animation.

Cordialement,

Gérard Minjon, Président des Centres d'animation de Bordeaux

& Laurent Girardeau, Directeur général des Centres d'animation de Bordeaux

Dépôt des dossiers à partir du 15 mai jusqu'au 9 juin inclus

Retour décision commission le 28 juin